

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers :

en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

L'an deux mil vingt deux  
le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures trente,  
le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie,  
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juillet 2022.

**PRESENTS** : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. LAROSE Didier, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, M. PEYRE Bernard, Mme CHAVASSE Danielle.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme GATET), M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à Mme RUCHON), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), M. BOITON Roger (pouvoir à M. LEFAIVRE), Mme BIEUVELET Laetitia (pouvoir à M. LAROSE).

**ABSENT** : M. BERTHONNECHE Brice.

**Secrétaire** : Mme MOSNIER Dominique.

### **DELIBERATION N° 2022 – 41**

### **OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN POSTE D'ATSEM A TEMPS NON COMPLET**

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 21 juin 2021 créant un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles. Cet emploi, occupé par un agent contractuel par voie de contrat à durée déterminée, prend fin le 31 août 2022.

Compte-tenu des effectifs prévus pour la prochaine rentrée scolaire, dont une classe de CP comprenant 13 élèves de grande Section Maternelle, Madame le Maire propose de reconduire cet emploi d'ATSEM qui interviendra à raison de 22 heures 30 hebdomadaire par semaine d'école (soit 17 h 53 hebdomadaire annualisée).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de reconduire l'emploi d'ATSEM annualisé pour la rentrée scolaire 2022/2023,
- Dit que cet emploi sera occupé par un agent contractuel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022,
- Autorise Madame le Maire à signer le contrat à durée déterminée.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,

En mairie, le 26 Juillet 2022.

Mme la Maire,  
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 28/07/2022

- après télétransmission électronique le 28/07/2022

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 28/07/2022